

Grâce à La Vie Active, Teddy et Dany ont retrouvé un toit et beaucoup d'espoir

Après avoir vécu une grande partie du mois de janvier dans leur voiture, Teddy et Dany vivent de nouveau à l'abri, et ensemble, dans un logement de l'association La Vie Active, à Béthune. Une très bonne nouvelle qui résulte d'une grande chaîne de solidarité.

PAR LOÏC COSIER
bethune@laviedunord.fr

BÉTHUNE - BRUAY.

« C'est beau de voir qu'il y a encore des gens comme ça. Je ne sais même pas comment les remercier... » Très ému, Teddy ne trouvait pas tous les mots face à ceux qui l'ont aidé. Il y a moins d'une semaine, lui et son petit ami, Dany, vivaient dans leur voiture, en plein mois de janvier souvent à Bruay-La-Buissière et parfois du côté de Liévin. Depuis quelques jours, le jeune couple dort de nouveau sur un lit, dans un logement chauffé et équipé, grâce aux associations La Vie Active et Point Logement jeunes, représenté par sa directrice, Sylvianne Salomez.

« On a découvert l'histoire de ces deux jeunes dans le journal et on a rapidement réussi à les rencontrer pour leur proposer un accompagnement, et un logement pour deux. Quand il y a autant de bonnes volontés qui se mettent en place, on voit qu'on arrive

à aider des gens rapidement », raconte Claude Picarda, directeur du centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de La Vie Active. Pour 200 € par mois, ils logent depuis quelques jours dans un studio de 30 m² à Béthune. Ils pourront payer leur premier loyer grâce aux 287 euros déjà récoltés



L'association La Vie Active loge désormais Teddy et Dany dans un studio de Béthune, et va les accompagner pour mener leurs projets.

Un non à « la liquidation de la Protection judiciaire de la jeunesse »

BÉTHUNE. Ce n'est pas un hasard si les membres de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ont choisi le 2 février pour mener leur action. C'était en effet, hier, le 76^e anniversaire de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante, qui régit la justice des mineurs et qui est aujourd'hui, selon eux, en danger. « L'ordonnance de 45, issue du Conseil national de la résistance, donne la priorité à l'éducatif, expliquaient certains représentants de la PJJ rassemblés à Béthune. Aujourd'hui, le gouvernement abroge cette ordonnance au profit du code de la justice pénale des mineurs. » Un code, selon eux, qui est trop répressif.

LE REJET D'UNE JUSTICE DES MINEURS RÉPRESSIVE

Les personnels de la PJJ – qui accompagnent des jeunes en difficulté, aux parcours de vie souvent très compliqués – se sont rassemblés devant deux tribunaux dans les Hauts-de-France, à Béthune et à Amiens. Pour dénoncer cette réforme « qui se veut répressive, qui rapproche de plus en plus la justice des mineurs de celle des majeurs », déplorent ceux qui sont éducateurs en foyers, en centres éducatifs, en milieux ou-



Comme d'autres collègues l'ont fait à Amiens, une dizaine de représentants de la PJJ se sont rassemblés devant le tribunal de Béthune, hier.

verts, etc. « Un mineur a besoin de temps, le temps de la justice n'est pas celui de la construction d'un adolescent », ajoutent-ils, estimant que ce nouveau code « a une vision étriquée du rôle de l'éducation ». Si la mise en œuvre de ce code de justice pénale des mineurs est encore repoussée, au 30 septembre, les professionnels de la PJJ demandent plus : l'aban-

don définitif de ce projet « fait dans la précipitation, sans tenir compte des éducateurs, des avocats et des magistrats, et qui a été adopté sans débat parlementaire ». Les quelque 10 000 professionnels de la PJJ en France partagent tous la même crainte : l'augmentation de l'incarcération des adolescents au détriment de l'éducation. ■ STEPHANE DECOUVE

Electra Golf

DES APPARTEMENTS À VIVRE AU CŒUR DE BÉTHUNE

Electra Golf est une résidence éco-responsable et partagée de 18 appartements spacieux et lumineux, bénéficiant chacun d'un balcon ou d'une terrasse allant de 5 à 70 M².

10 m² à partir de

10 m² à partir de

30 m² à partir de

contact@myriad-immo.fr
03 20 00 65 90

MMRIAD